

## CODE DE CONDUITE DU FOURNISSEUR

### INTRODUCTION

Héroux-Devtek a pour politique et objectif d'assurer le maintien des normes les plus élevées en matière d'éthique commerciale. Comme il est indiqué dans notre Code de conduite, les administrateurs, les dirigeants et les employés de Héroux-Devtek doivent respecter la loi, instaurer une culture dans laquelle un comportement éthique est reconnu, valorisé et affiché par tous, honorer leurs engagements, agir de bonne foi, défendre les valeurs de Héroux-Devtek et rendre des comptes à la Société.

Nos fournisseurs sont essentiels à notre réussite et, afin d'offrir des produits et des services de qualité supérieure de manière responsable, nous exigeons que vous respectiez nos attentes en matière d'éthique et de conformité.

**« Héroux-Devtek » ou la « Société » désigne Héroux-Devtek inc., ses filiales en propriété exclusive et ses sociétés affiliées contrôlées<sup>1</sup>.**

Le Code de conduite du fournisseur (le « **Code de conduite du fournisseur** ») a été mis en place afin d'aider les fournisseurs, les vendeurs et les autres entrepreneurs tiers de Héroux-Devtek à adopter une approche cohérente face aux principales questions en matière d'intégrité, qui s'harmonise avec les attentes que nous maintenons pour nos propres administrateurs, dirigeants et employés.

Héroux-Devtek comprend que ses fournisseurs peuvent avoir leur propre code d'éthique et de conduite interne, et elle s'attend à ce qu'ils en aient un. Le présent Code de conduite du fournisseur ne vise pas à remplacer un tel code interne (à la condition qu'il respecte l'essence du présent Code de conduite du fournisseur) et ne prétend pas constituer une liste exhaustive de toutes les exigences en matière d'éthique commerciale. Vous êtes responsable de vous assurer que vos administrateurs, dirigeants, employés, représentants et partenaires d'affaires comprennent les attentes énoncées dans le présent Code de conduite du fournisseur, et qu'ils s'y conforment.

Le présent Code de conduite du fournisseur ne vise nullement à entrer en conflit avec les modalités de tout contrat existant avec Héroux-Devtek ni à les modifier. À moins d'indication contraire dans un tel contrat, en cas d'incompatibilité, les dispositions du contrat prévaudront sur les dispositions du présent Code de conduite du fournisseur.

### RESPECT DES LOIS

Les fournisseurs doivent se conformer entièrement à l'ensemble des lois et des règlements applicables à l'exploitation de leur entreprise et à leur relation avec Héroux-Devtek.

---

<sup>1</sup> L'expression « sociétés affiliées contrôlées » renvoie aux sociétés dans lesquelles Héroux-Devtek détient en propriété, directement ou indirectement, plus de 50 % des droits de vote.

## OBLIGATIONS DU FOURNISSEUR

Selon la taille et la nature de votre entreprise, vous devez avoir en place des systèmes de gestion, des outils et des processus qui :

- assurent la conformité aux lois et aux règlements applicables, ainsi qu'aux exigences énoncées dans le présent Code de conduite du fournisseur;
- visent à faire connaître les normes d'éthique professionnelle, notamment, les attentes énoncées dans le présent Code de conduite du fournisseur, et à favoriser l'engagement à l'égard de celles-ci;
- facilitent la découverte, les enquêtes, la divulgation en temps opportun (à Héroux-Devtek et à d'autres personnes, selon le cas) et la mise en œuvre de mesures correctrices, en cas de violation de la loi, des règlements et des attentes énoncées dans le présent Code de conduite du fournisseur;
- fournissent de la formation à vos employés sur les exigences en matière de conformité, y compris les attentes énoncées dans le présent Code de conduite du fournisseur.

## CORRUPTION, PAIEMENT INAPPROPRIÉ ET COMMISSIONS ILLICITES

Nous travaillons en toutes circonstances de manière honnête et intègre. Nous savons que l'avenir de notre entreprise est tributaire de la confiance de nos clients et autres parties intéressées, de notre réputation pour ce qui est des compétences techniques, et de notre comportement éthique et fiable. À l'opposé de l'intégrité, un comportement malhonnête, y compris la corruption, minerait notre réputation en matière de traitement équitable.

Héroux-Devtek est assujettie aux lois anticorruption les plus strictes du monde, y compris la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers* du Canada (la « LCAPE »), la loi des États-Unis intitulée *Foreign Corrupt Practices Act* (la « FCPA ») et la loi du Royaume-Uni intitulée *Bribery Act*. Ces lois s'appliquent à tous les employés, clients, fournisseurs, agents et filiales de la Société, partout dans le monde, sans égard à la nationalité ni à l'emplacement. Les sanctions en cas de violation de ces lois comprennent des amendes et des sentences d'emprisonnement pour les particuliers et de lourdes amendes pour les sociétés.

Héroux-Devtek ne tolère aucune forme de corruption dans la façon dont elle exerce ses activités.

Vous devez vous engager à respecter les principes d'équité et d'excellence dans toutes vos opérations avec vos partenaires d'affaires, et nous nous attendons au même engagement en retour. Nous exigeons de tous nos fournisseurs, agents, représentants et sous-traitants qui agissent en notre nom qu'ils appliquent des principes d'éthique conformes aux nôtres.

Vous ne devez offrir aucun bien de valeur afin d'obtenir un avantage inapproprié dans le cadre de la vente de biens ou de services, de la négociation d'opérations financières ou de la représentation des intérêts de Héroux-Devtek, de vos intérêts ou des intérêts d'autres personnes auprès des autorités gouvernementales. Vous ne devez jamais consentir de gratification ou autre paiement à des fonctionnaires ou à des employés dans le but d'accélérer le traitement d'une demande.

## CONFORMITÉ DES EXPORTATIONS, DES IMPORTATIONS ET DES ACTIVITÉS COMMERCIALES

En tant que société d'envergure mondiale travaillant sur des produits importants dans le domaine de l'aérospatial et de la défense, nous sommes assujettis à la réglementation complexe du commerce international. Ce domaine est hautement réglementé. Nous exigeons une stricte conformité à l'ensemble des lois et des règlements en matière d'exportations et d'importations qui régissent le transfert de certaines pièces, de données techniques, d'équipement et de services entre pays, comme la loi canadienne intitulée *Loi sur les licences d'exportation et d'importation* (« LLEI »), les règlements des États-Unis intitulés *International Traffic in Arms Regulations* (« ITAR ») et les règlements des États-Unis intitulés *Export Administration Regulations* (« EAR »).

Vous êtes tenu d'exercer vos activités en respectant rigoureusement l'ensemble des lois et des règlements applicables régissant l'importation, l'exportation, la réexportation et la réexpédition de biens, de données techniques, de logiciels et de services, les sanctions économiques et les embargos.

## ACTIVITÉS GOUVERNEMENTALES

Héroux-Devtek fait affaire avec plusieurs organisations gouvernementales, ministères et fonctionnaires, de même qu'avec des entreprises financées par le gouvernement et des organismes internationaux publics. La Société s'engage à traiter avec tous les représentants du gouvernement en respectant les normes éthiques les plus élevées et en se conformant aux lois et règlements applicables, y compris les exigences spéciales en matière de contrats avec le gouvernement. L'expression « représentants de gouvernement » doit être interprétée au sens large et comprendra les personnes qui ne sont pas seulement des représentants habituels d'un gouvernement fédéral ou provincial, d'un État ou d'une administration municipale (représentants élus ou nommés). Cette expression peut également s'appliquer à un large éventail de fonctionnaires ainsi qu'aux employés d'entités appartenant à un gouvernement ou sous le contrôle d'un gouvernement.

En tant que fournisseur pouvant travailler dans le cadre d'un contrat de la Société conclu avec un organisme gouvernemental, vous devez accorder une attention particulière au respect des nombreuses règles spéciales qui s'appliquent aux contrats conclus avec des organismes gouvernementaux, plus particulièrement aux exigences spéciales en matière de contrats et d'opérations conclues avec le gouvernement (par exemple, le règlement intitulé *Federal Acquisition Regulation* (« FAR ») et le supplément intitulé *Defense Federal Acquisition Regulation Supplement* (« DFARS ») des États-Unis).

## EMPLOYÉS ET COLLECTIVITÉS DANS LESQUELLES NOUS EXERÇONS NOS ACTIVITÉS

Vous devez vous assurer que les employés sont engagés et promus selon leurs compétences et que les conditions de travail sont conformes à la loi. Vous devez chercher à fournir un environnement sécuritaire pour vos employés et les collectivités au sein desquelles vous exercez vos activités. Vous devez traiter vos employés de manière juste et équitable, et avec dignité et respect. Vous devez vous engager à maintenir un milieu de travail stimulant où la compétence et le rendement sont reconnus, exempt de toute forme de discrimination ou de harcèlement. Vous devez vous conformer à toutes les lois applicables en matière d'emploi et de main-d'œuvre, ainsi qu'à toutes les autres lois régissant les relations employeur-employés en milieu de travail et les conventions collectives existantes.

Le travail des enfants (soit l'embauche de toute personne qui n'a pas atteint l'âge minimum légal pour travailler à l'endroit où le travail est réalisé) et la traite de personnes (le travail forcé, la servitude pour dettes, la main-d'œuvre engagée à long terme, le travail en milieu carcéral non librement consenti, l'esclavage ou le commerce d'êtres humains) sont strictement interdits.

Chez Héroux-Devtek, le respect de l'environnement et des collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités constitue une partie intégrante de notre raison d'être. Nous nous attendons à ce que chaque fournisseur demeure en conformité avec les normes applicables et améliore continuellement son contrôle sur les aspects environnementaux de la gestion et de l'exploitation de ses installations afin de réduire son empreinte écologique.

Nous nous attendons également à ce que nos fournisseurs s'engagent à fournir un environnement de travail sécuritaire et sain et à éviter de causer des effets néfastes et des blessures aux collectivités locales au sein desquelles ces fournisseurs exercent leurs activités.

## NÉGOCIATION ÉQUITABLE AVEC D'AUTRES PERSONNES ET ORGANISATIONS

Vous devez éviter toute fausse déclaration et toute forme de manipulation, de dissimulation ou de mauvaise utilisation de l'information confidentielle, et ne devez vous livrer à aucune pratique déloyale dans vos rapports avec vos actionnaires, vos clients, vos fournisseurs, vos concurrents et vos employés. Nos fournisseurs doivent respecter les lois sur la concurrence applicables, comme la *Loi sur la concurrence* du Canada et toute législation similaire prévue dans d'autres pays.

## CONFLITS D'INTÉRÊTS

L'efficacité du présent Code de conduite du fournisseur dépend en grande partie de la collaboration de tous les fournisseurs dans la dénonciation de situations qui peuvent contrevenir à l'objet du présent Code de conduite du fournisseur. Les fournisseurs sont tenus d'éviter tous les conflits d'intérêts ou toutes les situations pouvant conférer une apparence de conflit d'intérêts à l'égard de leurs négociations avec Héroux-Devtek, et de dénoncer à Héroux-Devtek tous les conflits d'intérêts, réels ou apparents, entre leurs intérêts et ceux de Héroux-Devtek.

## MÉTHODES DE CONTRÔLE

Vous devez tenir des livres, registres et comptes qui reflètent avec exactitude l'ensemble des opérations liées à Héroux-Devtek et à cette fin, établir un système de gestion comptable et de contrôle interne approprié. Vous devez par conséquent veiller à ce que vos livres, vos registres et vos comptes soient valides, exhaustifs et fidèles et qu'ils s'appuient sur des pièces justificatives vérifiables. Des comptes parallèles ne doivent être tenus en aucune circonstance.

## OPÉRATIONS D'INITIÉS ET COMMUNICATION D'INFORMATION PRIVILÉGIÉE SUR DES TITRES

Les fournisseurs et leurs administrateurs, dirigeants et employés ne doivent en aucun cas utiliser ou divulguer de l'information importante ou de l'information qui n'a pas encore été rendue publique qu'ils ont obtenue dans le cadre de leur relation d'affaires avec Héroux-Devtek pour effectuer des opérations ou afin de permettre à d'autres personnes d'effectuer des opérations à l'égard d'actions ou de titres de Héroux-Devtek ou de toute autre société.

## INFORMATION CONFIDENTIELLE

Vous devez protéger l'information confidentielle et les secrets commerciaux de Héroux-Devtek au même titre que vos propres biens de valeur. L'information confidentielle comprend toute forme de propriété intellectuelle, comme les brevets, les secrets commerciaux, les marques de commerce, les droits d'auteur et les autres renseignements exclusifs comme les procédés manufacturiers, les dessins techniques, l'établissement des prix et l'information non publique relative aux fournisseurs et aux clients. Tous les fournisseurs doivent prendre des mesures pour protéger l'information confidentielle qui est mise à leur disposition dans le cadre de leurs relations commerciales avec la Société (y compris les données).

À moins d'avoir été autorisé par Héroux-Devtek, vous ne devez utiliser cette information confidentielle à aucune autre fin que celle pour laquelle elle vous a été fournie.

## VOS PARTENAIRES COMMERCIAUX

Si votre contrat avec Héroux-Devtek vous interdit de céder, de déléguer ou de donner en sous-traitance vos obligations, vous devez rigoureusement respecter cette interdiction.

Si votre contrat avec Héroux-Devtek vous autorise à céder, à déléguer ou à donner en sous-traitance vos obligations, ou à vous procurer des produits ou des services auprès d'autres personnes qui seront intégrés à des produits ou à des services dont Héroux-Devtek fera l'acquisition auprès de vous, nous nous attendons à ce que vous choisissiez soigneusement vos partenaires commerciaux, et que vous effectuiez des contrôles préalables, des audits et de la surveillance afin de prévenir ou déceler les cas d'inconduite. Vous devez vous assurer que vos partenaires commerciaux respectent les principes énoncés dans le présent Code de conduite du fournisseur.

## SIGNALEMENTS ANONYMES ET RAPPORTER UN COMPORTEMENT RÉPRÉHENSIBLE

Nous nous attendons à ce que vos employés et vos partenaires commerciaux aient accès à des moyens appropriés pour signaler des problèmes ou des préoccupations juridiques ou éthiques, notamment, signaler une violation du présent Code de conduite du fournisseur par vous ou par vos partenaires commerciaux, sans craindre de représailles, y compris la possibilité de faire des signalements anonymes.

Si vous avez connaissance d'un comportement répréhensible lié aux activités de Héroux-Devtek de la part d'un employé de Héroux-Devtek, de l'un de vos employés, ou de tout employé de vos partenaires commerciaux, nous vous demandons d'en aviser rapidement la personne-ressource chez Héroux-Devtek ou le directeur, Affaires juridiques, de Héroux-Devtek.

### **RESPECT DU CODE DE CONDUITE DU FOURNISSEUR**

Vous êtes l'unique responsable du respect complet du présent Code de conduite du fournisseur par vos administrateurs, dirigeants, employés, représentants et partenaires commerciaux. Si les attentes du présent Code de conduite du fournisseur ne sont pas respectées, la relation d'affaires entre vous et Héroux-Devtek pourrait être revue et des mesures correctrices pourraient être apportées.